

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 75 (1987)

**Heft:** [8-9]

**Artikel:** En souvenir des "filles publiques"

**Autor:** Bugnon-Secretan, Perle / Bugnion-Secretan, Perle

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-278404>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# En souvenir des « filles publiques »

*Un livre récem-  
ment paru jette  
une lumière  
crue sur la  
situation des  
prostituées des  
maisons closes  
genevoises au  
siècle dernier.*

La prostitution a particulièrement prospéré à Genève au 19e siècle. Comme son développement a coïncidé avec l'arrivée de nombreux étrangers — parmi lesquels on comptait les Vaudois et autres Confédérés —, on n'a pas tardé à rejeter la faute sur eux.

La police avait deux statuts pour celles qu'on appelait les « filles publiques » : les filles en maisons closes et celles isolées ou « en cartes ». La fréquence des contrôles médicaux et le montant des taxes différaient, les indépendantes étant l'objet d'une surveillance plus sévère.

En Suisse, ce n'est guère qu'à Genève qu'on a connu, repris de la France, le système des maisons closes ou de tolérance. Elles étaient signalées par des lanternes rouges. On en a compté jusqu'à une trentaine autour de 1880, le nombre des femmes dans chacune variait entre 5 et 10. Il y avait à peu près le même nombre de prostitués libres, travaillant chez elles ou dans les maisons de passe plus ou moins clandestines.

Les pensionnaires des maisons closes n'ont pas laissé de mémoires. Mais on peut reconstituer bien des aspects de leur existence à travers des rapports de police soigneusement conservés au marché des livres de comptes retrouvés au marché aux puces et maintenant aux archives genevoises. Les détails sont horriblants et, mis en tableaux chiffrés, confirment ce qu'on savait : qu'il s'agissait d'un véritable esclavage. En effet, les prostituées devaient payer leur entretien et



Henri de Toulouse-Lautrec, *Mlle Lucie Bellanger*, 1896, 80,7 × 60 cm.  
Peinture, Musée Toulouse-Lautrec, Albi.

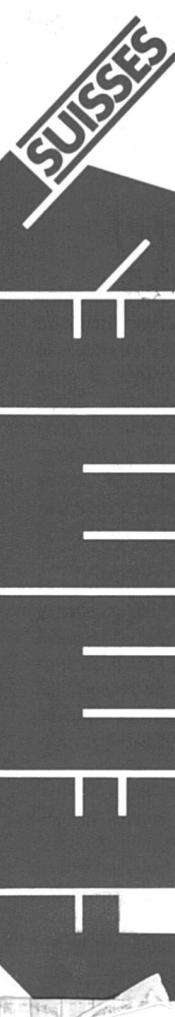
leurs vêtements, les « madames » s'arrangeaient à ce qu'elles soient toujours en dettes. Cet esclavage était connu des autorités et toléré pour des raisons économiques.

Cependant Josphine Butler lance de Liverpool sa campagne pour l'abolition des maisons en Angleterre. Dans les années 1870, elle l'étend à la France et à Genève. Elle trouve dans cette ville un large écho auprès des encore jeunes associations féministes, qui voient là une occasion de se manifester. La question se politise rapidement, et la lutte est chaude entre les abolitionnistes et les

partisans d'une simple réforme de la réglementation. Les abolitionnistes perdent la partie en votation populaire en 1896 et les maisons subsistent. Mais en 1925, lors d'un tir fédéral, les Confédérés se pressent en rangs si serrés devant leurs portes qu'ils doivent faire la queue sur le trottoir. Cet enthousiasme indiscret provoquera la fermeture des maisons de tolérance que n'avaient pu obtenir les plus véhéments discours abolitionnistes.

Perle Bugnon-Secretan

\* Alberto Cairoli, Giovanni Chiaberto et Sabina Engel, *Le déclin des maisons closes*, Ed. Zoé, 1987.



1 FS 03  
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET  
UNIVERSITAIRE  
SERVICE DES PERIODIQUES  
1211 GENÈVE 4

J.A. 1260 Nyon Août-Septembre 1987 N° 7  
Envoy non distribuable à retourner à Femmes Suisses CP 323, 1227 Carouge